Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue le 2 décembre 2020 à 8 :30 par le biais de Zoom.

Séance tenue sous la présidence de monsieur Jacques Chabot

Présences : **Absences :**

Mmes Aline Bégin
Véronique Aubin
Lyne Vachon

M Jacques Chabot

Assiste également à l'assemblée, madame Véronique Hince, directrice générale intérimaire et secrétaire-trésorière intérimaire, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Ouverture de la séance à 8 heures et 35 minutes.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution nº 20-11-318 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour se lira comme suit :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. DÉPÔT DE CORRESPONDANCE;
   2.1. DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE LA MAIRESSE LOUISA GOBEIL;
3. PÉRIODE D'INFORMATION;
   3.1. DEMANDE D'ALLER EN ÉLECTION PARTIEL POUR COMBLER LES POSTES VACANTS : MAIRE ET CONSEILLERS;
   3.2. MANDAT À LA FIRME STANTEC POUR EFFECTUER LE BALANCEMENT HYDRAULIQUE DE NOTRE RÉSEAU HYDRIQUE;
4. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par La conseillère Aline Bégin, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale p. i., secrétaire-trésorière p. i. et secrétaire d'assemblée, Véronique Hince, soit adopté tel que présenté.

2. DÉPÔT DE CORRESPONDANCE

2.1. DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE LA MAIRESSE LOUISA GOBEIL;

3. PÉRIODE D'INFORMATION

3.1. Résolution nº 20-10-319 Demande d'aller en élection partiel pour combler les postes vacants : maire et conseillers

ATTENDU que la mairesse Louisa Gobeil a donné sa démission le 19 novembre 2020 et que la démission est effective depuis le 20 novembre 2020;

ATTENDU que le siège de conseiller municipal nº 2 est vacant depuis le 1er avril 2020 et le siège nº 4 est vacant depuis le 6 juillet 2020;

EN CONSEQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Aline Bégin appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale intérimaire, madame Véronique Hince, de faire la demande à la Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, pour aller en élection partielle afin de combler le siège de maire ainsi que les sièges nº 2 et nº 4 de conseillers municipaux.

3.2. Résolution nº 20-10-320 Mandat à la firme Stantec pour effectuer le balancement hydraulique de notre réseau hydrique

ATTENDU qu'une étude doit être faite pour déterminer les équipements ou modification, si nécessaire, à apporter à notre réseau hydrique pour permettre de fournir le 60lbs de pression d'eau nécessaire à l'entrée de la Maison des ainés;

CONSIDÉRANT que la Maison des ainés est située en bout de ligne du réseau d'aqueduc et qu'elle sera voisine d'une épicerie ainsi qu'un projet domiciliaire, il est pertinent de faire une étude de balancement hydraulique afin de s'assurer de l'ajout que la Maison des ainés ne viendra pas débalancer le réseau hydrique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par la conseillère Aline Bégin et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil municipal statut d'octroyer le mandat pour le balancement hydraulique de notre réseau hydrique à la firme Stantec.

→ LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution nº 20-10-321 **Levée et fermeture de la séance**

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu et adopté :

QUE la séance soit levée à 8 heures et 39 minutes.

Le président d'assemblée,	La secrétaire d'assemblée,
_____	_____
Jacques Chabot Maire suppléant	Véronique Hince Directrice générale intérimaire, Secrétaire d'assemblée